
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2017 – 132 du 27 fevrier 2017
portant nominations au Ministère de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°419 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 février 2017,

D E C R E T E :

Article 1^{er}: Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- Vice-Recteur de l'Université Nationale des Sciences Technologie, Ingénierie et Mathématiques :

Monsieur Emile Adjibadé SANYA ;

- Directeur du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou :
Monsieur Sidi ABOUBACAR ;
- Directeur Adjoint du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou :
Madame Elise Suzanne TAMA PLACIDE ;
- Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique :
Monsieur Martin A. A. OGOUSSAN ;
- Directeur de la Formation et de la Qualité de l'Enseignement Supérieur :
Monsieur Machioud Maxime SANGARE-OUMAR ;
- Conseiller Technique Juridique :
Monsieur Salvador A. AKPOVI ;
- Conseiller Technique aux réformes Administratives et Institutionnelles :
Monsieur Charles Omer Henri ;
- Conseiller Technique aux Affaires Académiques et de la Promotion du Dialogue Social :
Monsieur Barthelemy Raphaël DARBOUX ;
- Secrétaire Générale Adjointe du Ministère :
Madame Alda Lidwine Ekoundayo GNANSOUNOU épouse GLELE KAKAÏ ;

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 fevrier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



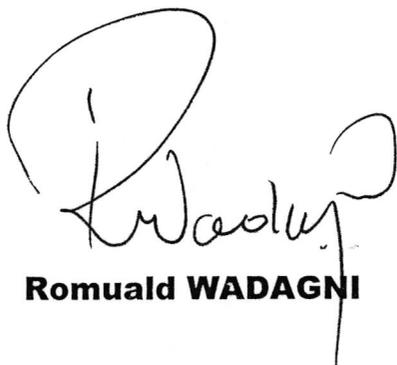
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,



Marie Odile ATTANASSO

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MESRS : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ;
INTERESSES : 9 ; JORB : 1.